



Fiche de poste

Fonctions : Psychologue de l'éducation nationale en Education développement et apprentissage contractuel(le) (H/F)

Fiche descriptive du poste

Catégorie : A

Corps : Psychologue de l'éducation nationale

Missions

La spécialité "éducation, développement et apprentissages" s'exerce auprès des écoliers.

Sa mission est d'**agir en faveur du bien-être psychologique et de la socialisation** des élèves pour faciliter l'**acquisition de leurs apprentissages**, et de participer à la **prévention des risques de désinvestissement ou de rupture scolaires**. Il favorise ainsi par son expertise la réussite scolaire de tous les élèves.

Le/la psychologue de l'Éducation nationale mobilise ses compétences sous la responsabilité de l'inspecteur-trice de l'Éducation nationale de circonscription pour accompagner les équipes pédagogiques afin de **développer l'intérêt et la motivation** des élèves. Il/Elle intervient auprès des élèves en difficulté d'apprentissage comme en situation de handicap.

Le/La psychologue de l'Éducation nationale "éducation, développement et apprentissages" intervient le plus souvent au sein des réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (Rased) et des écoles de sa circonscription.

Il/Elle apporte son aide à l'**analyse de la situation particulière des élèves** en liaison étroite avec les familles et les enseignants. Il/Elle s'appuie sur des outils et des méthodes spécifiques, adaptés à la situation de chaque élève : entretiens, observations, bilans, etc.

Il/Elle mène des actions spécifiques pour **prévenir les difficultés d'apprentissage et les risques de désinvestissement ou de rupture scolaires**.

Membre de l'équipe pédagogique, il/elle élabore avec eux les **projets d'aides spécialisées** pour les élèves en difficulté d'apprentissage et en situation de handicap.

Il/Elle contribue ainsi à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation de **mesures d'aide individuelle ou collective** des élèves : plans d'accompagnement personnalisés, projets personnalisés de scolarisation.

Pré requis

Être titulaire d'un master 2 en psychologie et avoir effectué votre stage professionnel.

Compétences

Connaissance, savoir :

- Système éducatif et ses enjeux
- Environnement, objectifs et projets éducatifs des écoles
- Structures d'accueil et de soins des enfants en difficulté

Savoir faire :

- Réaliser des évaluations ou des bilans
- Conduire des entretiens
- Travailler en équipe
- Réaliser des synthèses
- Analyser et comprendre
- Jouer un rôle de conseil ou d'aide à la décision
- Théories et modèles de développement normal et pathologique de l'enfant et de l'adolescent
- Théories, méthodes et outils en psychologie
- Cadre légal et déontologique

Savoir être :

- Sens de l'initiative
- Capacité d'adaptation
- Sens de l'organisation
- Capacité de conceptualisation
- Sens relationnel

Rémunération

La rémunération de base d'un(e) PSYEN EDA qui exerce à temps plein est composée :

- d'un traitement indiciaire à l'INM 371 soit 1826.35 € mensuel brut
- d'une indemnité de fonction : 270 € brut mensuel
- la prime d'équipement informatique : 120 € brut mensuel

Personne à contacter :

Le dossier de candidature (lettre de motivation + CV) doit être transmis à l'adresse suivante : dpae.ant@ac-limoges.fr